

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 18 mars (18/03/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 11 mars 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLANT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Colette ROLLET, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

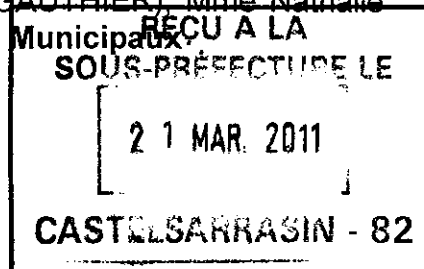
Mme Martine DAMIANI (représentée par M. ROUX), M. Bernard REDON (représenté par M. GUILLAMAT), **Adjoints,**

Mme Christine LASSALLE (représentée par Mme FANFELLE), M. Georges DESQUINES (représenté par Mme BENECH), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. NUNZI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. MOTHEs), M. Richard BAPTISTE (représenté par Mme STOCCO), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), M. Gilles BENECH (représenté par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par Mme NICODEME), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT EXCUSES :

M. Philippe CHAUMERLIAC, **Conseiller Municipal**

Mme DELTORT est nommée secrétaire de séance.



02- 18 Mars 2011

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. ROUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte :

- des nominations consécutives à la réussite de certains agents à des examens professionnels,
- des recrutements à intervenir dans le courant de l'année 2011.

Aussi, propose-t-il aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

SUPPRESSIONS DE POSTES			CREATIONS DE POSTES		
1	Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
2	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	28:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	28:00
3	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
4	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	32:30	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	32:30
5	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
6	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
7	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
8	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
9	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	35:00
10	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	35:00
11	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	35:00
12	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	35:00
13	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	35:00
14	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	28:00	01-04-2011	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	28:00
15	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	35:00	01-04-2011	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	35:00
16	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	28:00	01-04-2011	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	28:00
17	<i>Néant</i>		01-04-2011	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	35:00
18	<i>Néant</i>		15-04-2011	Chef de Service de Police Municipale de classe normale	35:00
19	<i>Néant</i>		01-06-2011	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35:00
20	<i>Néant</i>		01-08-2011	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	28:00

✓ **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, article L1111-2 ;

✓ **Vu** la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51 ;

**Le Conseil Municipal,
après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité,
décide:**

- **d'APPROUVER** la suppression et création de postes décrites ci-dessus,
- **d'APPROUVER** le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme
Moissac le 21 mars 2011
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

